



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

DELIBERATION N° 30/2020/CACL

DE LA SEANCE PLENIERE DU JEUDI 05 MARS 2020 A 09H00
À LA SALLE DE DÉLIBÉRATION « DANIELLE BREVET » DE LA CACL

PORTANT APPROBATION DES DEMANDES DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION 2020 DES CONTRATS DE VILLE

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers Présents : 16

Nombre de Procuration :

Date de convocation : Vendredi 21 février 2020

Nombre de suffrages exprimés : 16

Vote :

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt, le jeudi cinq mars à neuf heures, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, se sont réunis pour la tenue d'une séance plénière au siège de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral sous la Présidence de Marie-Laure PHINERA-HORTH.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Marie-Laure PHINERA-HORTH, Présidente - Gilles ADELSON, 2^{ème} Vice-Président - Raphaël RABORD, 4^{ème} Vice-Président - Serge BAFAU, 6^{ème} Vice-Président - Jean GANTY, 1^{er} Membre du Bureau Nestor GOVINDIN, 2^{ème} Membre du Bureau - Monique AZER, 3^{ème} Membre du Bureau - Corine DIMANCHE, Conseillère communautaire - Farah KHAN, Conseillère communautaire - Chester LEONCE, Conseiller communautaire - Mylène MAZIA, Conseillère communautaire - MORTIN, Conseiller Communautaire - Claude PLENET, Conseiller communautaire - Anne-Michèle ROBINSON, Conseillère communautaire - Serge SEWGOBIND, Conseiller Communautaire - Jean-Yves THIVER, Conseiller communautaire

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES : David RICHE 3^{ème} Vice-Président - Georgina CHIN-TEN-FUNG, Conseillère communautaire Marie-Reine GIRAULT, Conseillère communautaire - Thierry LEMKI, Conseiller communautaire – Jocelyne PRUDENT, Conseillère communautaire - Alex WEIMERT, Conseiller communautaire

ÉTAIENT ABSENTS : Patrick LECANTE, 1^{er} Vice-Président - Roger ARON, 5^{ème} Vice-Président - Rosaline CAMILLE-SIDIBE, Conseillère communautaire - Roland LEANDRE, Conseiller Communautaire – Guerline LOUIS, Conseillère communautaire – Maryse LUPON, Conseillère communautaire - Gabriel SERVILLE, Conseiller communautaire - Jean-Pierre THEODORE ROUMILLAC, Conseiller communautaire

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Nestor GOVINDIN

Accusé de réception en préfecture
973-249730045-20200305-30-2020-AP-DE
Date de télétransmission : 12/03/2020
Date de réception préfecture : 12/03/2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'Arrêté Préfectoral No.698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

Vu l'Arrêté Préfectoral n°2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

Vu la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

Vu la Stratégie de Cohésion Urbaine et Sociale et de la CACL adoptée en juillet 2015 ;

Vu la délibération N° 117/2016/CACL du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

Entendu l'avis favorable de la Commission « Cohésion sociale réunie en séance le lundi 17 février 2020 ;

Entendu l'avis favorable de la Commission « Finances » le mardi 03 mars 2020 ;

Entendu le **Rapport N° 30/2020/CACL** relatif à l'attribution de subventions au titre de la programmation 2020 des contrats de ville.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

DONNE ACTE à la Présidente de son **Rapport N° 30/2020/CACL** relatif à l'attribution de subventions au titre de la programmation 2020 des contrats de ville.

APPROUVE l'attribution de subventions aux bénéficiaires présentés dans le tableau ci-annexé pour un montant total de **308 100 euros (TROIS CENT HUIT MILLE CENT EUROS)** :

Porteur de projet	Action	Montant
ADIE	Accompagnement et financement des porteurs de projet de création et de développement d'entreprise dans les quartiers prioritaires de Matoury (4 communes)	49 500 €
Les 1ères de Guyane	Accompagnement personnalisé des créatrices d'entreprises au travers d'actions de Conseil de Formation (4 communes)	40 000 €
ICEG	FREQ Matoury 2020	10 000 €
	FREQ Cayenne 2020	10 000 €
	FREQ Macouria 2020	10 000 €
	FREQ RM 2020	10 000 €
	Ma boutique, mon quartier Matoury 2020	10 000 €
	Soutenir les entreprises existantes et les initiatives entrepreneuriales Matoury	24 100 €
	Soutenir les entreprises existantes et les initiatives entrepreneuriales Cayenne	
	Soutenir les entreprises existantes et les initiatives entrepreneuriales RM	
Soutenir les entreprises existantes et les initiatives entrepreneuriales Macouria		
TANGRAM	Espace famille itinérant (Matoury)	2 000 €
	L'atelier (Cayenne et Rémire-Montjoly)	20 000 €
Centre de Ressources Politique de la ville	Expérimentation nationale de médiation sociale en milieu scolaire (4 communes)	35 000 €
AKATIJ	Médiation sociale intercommunale Matoury (zénith et Concorde) et Cayenne	20 000 €
Maison Familiale Rurale	Agir pour l'éducation des jeunes menacés par une sortie précoce du système scolaire (Maoury)	5 000 €
Médecins du monde	Prévention, accès aux droits et accès aux soins sur le territoire littoral / centre (Cayenne)	5 000 €
DAAC Guyane	Médiation sociale en santé 2020 (Cayenne, Rémire-Montjoly et Matoury)	12 000 €
AFDG	Accompagnement des familles et réussite éducative (Cayenne)	5 000 €
AGAPE	Maison des familles (Cayenne)	5 000 €
L'arbre fromager	Accompagnement en parentalité pour les jeunes mères ou futurs mères (Cayenne)	4 000 €
Guyane accompagnements développement jalones	Vie affective et sexuelle et développement des compétences psychosociales chez les adolescents (Cayenne)	2 000 €
Mairie de Cayenne	Ma boutique à l'essai 2020	3 500 €
Association sportive et culturelle Ara de Macouria	Baby hand athle et parentalité (Macouria)	1 000 €
Régie de Territoire	Auto-école sociale et solidaire (Macouria)	25 000 €
TOTAL		308 100 €

DIT que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits figurant à la fonction 520, chapitre 65, article 6574 du budget 2020 de la CACL.

Accusé de réception en préfecture
973-249730045-20200305-30-2020-AP-DE
Date de télétransmission : 12/03/2020
Date de réception préfecture : 12/03/2020

AUTORISE la Présidente à signer tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la conduite de cette opération et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires au règlement de cette affaire.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,
Le jeudi 05 mars 2020

POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME



LA PRESIDENTE DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

Marie-Laure PHINERA-HORTH

Accusé de réception en préfecture
973-249730045-20200305-30-2020-AP-DE
Date de télétransmission : 12/03/2020
Date de réception préfecture : 12/03/2020